

En créant les CHEMINS de la Trisomie, notre idée première était de sensibiliser le plus grand nombre aux parcours de vie, souvent compliqués des familles confrontées au regard de la société sur la différence.
Trisomie 21 Ardennes est devenue, en 2018, TéCap21 Ardennes «Tous Egaux et Capables»
Faire changer les regards sur la différence et agir pour une société inclusive restent nos objectifs principaux.
Nous sommes très heureux de vous retrouver cette année encore pour un moment de partage.. Avec cette édition 2019 des Chemins de la Trisomie, nous montrerons que nous sommes ensemble, CAPables de relever les défis...du quotidien... du sport... de la vie... tout simplement..

Véronique Nonon
Présidente TéCap21 Ardennes

Dispositif CAP PROJET : Connaître Accompagner Promouvoir le projet de vie

"Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible"
Antoine de Saint Exupéry

Règlement de la manifestation(extrait)

Organisation des courses par TéCap21 Ardennes le samedi 23 mars 2019 sur la commune de Thin le Moutier.

• **Course Nature** - 12 km - départ 16 h (nés avant 2003).

Inscriptions et Dossards :

•Inscription avant le 20 mars -> 10 € (par courrier, mail, ou téléphone aux horaires du secrétariat). Possibilité d'inscription le jour même à la salle des fêtes de Thin le Moutier -> 12 €.

•Retrait des dossards :

Course Nature - le 23 mars de 13 h à 15 h 30.

Autres épreuves :

•**Marches de 6,5 13 et 16 km et VTT de 16, 28, 38km**- ouvertes à tous (inscription sur place dès 8 h) -> 5 € (dont 2 € éco-gobelet)

•**Courses enfants (gratuit) :**

1 km (nés entre 2010 et 2012) départ 14 h

2 km (nés entre 2008 et 2009) départ 14 h 15

3 km (nés entre 2006 et 2007) départ 14 h 30

4 km (nés entre 2004 et 2005)

et sport adapté départ 15 h

Accompagnateurs non autorisés

Ravitaillements : prévus sur toutes les courses.

Poste de Secours assuré par un médecin et des secouristes

Classement et récompenses :

• **Pour la Course Nature** : général et par catégorie : récompense non cumulative (pas de prime espèces).

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement.



NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone :

E-mail :

Année de Naissance : Catégorie : H / F

Club :

Licencié FFA N° de licence :

Licencié autre fédération : F.S.C.F Mention athlétisme FSGT Mention athlétisme

UFOLEP Mention athlétisme F.F.Tri N° de licence :

Non licencié joindre un certificat médical datant de moins d'un an si non licencié

Inscription :

* Course nature 12 km - départ 16 h - 10 € (12 € le jour de la course) - nés avant 2003

* Course initiation - moins de 1 km - départ 14 h - gratuit - nés entre 2010 et 2012 inclus

* Course enfants et sport adapté - moins de 2 km - départ 14 h 15 - gratuit - nés entre 2008 et 2009 inclus

* Course enfants et sport adapté - moins de 3 km - départ 14 h 30 - gratuit - nés entre 2006 et 2007 inclus

* Course enfants et sport adapté - moins de 4 km - départ 15 h - gratuit - nés entre 2004 et 2005 inclus

Signature

Pour les mineurs

Signature d'un parent

Du fait de votre engagement, vous autorisez les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles qui pourraient être prises lors de la manifestation.

* Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou sa photocopie ou d'une photocopie de la licence de l'année en cours.

Les inscriptions pourront se faire, accompagnées du règlement par chèque, par courrier, pour le mercredi 20 mars 2019 au plus tard :

TéCap 21 ARDENNES - Les Chemins de la Trisomie 21

Nicolas NONON - 5 rue Jean Moulin - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Préinscription possible par téléphone aux horaires d'ouverture du secrétariat : 03 24 35 22 83

ou par mail : cheminsdelatrisomie21@orange.fr